

Fiche Formation

Promouvoir la santé relationnelle en milieu professionnel

*Objectifs
pédagogiques
& contenu de
formation*

Objectifs :

Créer du lien et du dialogue pour mieux travailler ensemble,
Se sentir dans le confort pour communiquer et gérer les relations entre pairs, avec les patients et avec les familles au quotidien,
Développer plus de satisfaction sur mon lieu de travail,

*Les étapes de
la formation*

En Intra-entreprise
Préparation avec le service RH

Etape 1 : Entretien individuel
Écoute active lors des entretiens et analyse des problématiques.

- Identification et clarification de vos besoins pour un mieux-être au travail,
- Prendre en compte vos interprétations des situations qui posent problèmes,
- Vous rendre acteur de la formation proposée.

Entretien Individuel

Etape 2 : Formation collective

*Programme
de formation*

Trouver des solutions individuelles et collectives face à la difficulté que revêt votre exercice professionnel.
A travers une formation interactive, ludique et active nous allons apprendre sur nous-même et sur les autres dans un cadre sécurisant et bienveillant (non-jugement, valorisation, accompagnement), Nous allons comprendre certains de nos fonctionnements et ceux des autres. Nous allons expérimenter des outils de communication pour résoudre des situations problématiques, vivre des temps d'analyse de situations.

Dates de la formation

- ✓ Journées dédiées aux entretiens individuels :
à définir
- ✓ Journées de formation collective :
☒ 4 journées, dates à définir

Durée de la formation

Nombre d'heures : 28 heures + temps d'entretien individuel

Horaires de formation

9h00 – 17h00

Coût de la formation

Coût : 4800€ (montant net) les 4 jours de formation +
Somme en toutes lettres :
Argira est non assujetti à la TVA
TVA non applicable, article 293B du code des impôts

Public concerné

Personnel de l'EHPAD
Personnes en situation de handicap : s'adresser au référent geoffrey@argira.fr -
0611811843

Frais d'inscription et du dossier de financement

0 € en intra-entreprise

12 personnes maximum peuvent assister à la formation

Conditions matérielles de la formation

Salles dédiées - Vidéoprojecteur - locaux sécurisés et climatisés (accessibles aux personnes à mobilité réduite).
Concernant les formations en intra-entreprise, les locaux sont mis à disposition ou pris en charge par celle-ci selon les conditions nécessaires à la réalisation de la formation

Modes de suivi de l'action de formation

Une évaluation constante de la progression par étape à partir des objectifs précédents acquis.

- Délivrance d'attestations de formation
- Feuilles de présence

Lieu de la formation

Dans vos locaux ou dans un lieu approprié à votre convenance

*Conditions
générales*

Ce devis est valable trois mois à compter de la date d'émission.

Le règlement intérieur de l'entreprise commanditaire et du lieu de formation seront appliqués dans le cadre de la formation.

N° enregistrement Délégation Régionale à la formation professionnelle, Préfecture de région 72330891433 (ne vaut pas agrément de l'état.)

Seul le retour de ce devis signé tient lieu d'inscription définitive.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destinées aux structures imposant à Argira une gestion dématérialisée conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, votre droit d'accès et de rectification s'exerce auprès de Agira.